

## Où sont les arguments?

Bernard Dupriez

Volume 13, numéro 1-2, avril 1977

Le lieu commun

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036643ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036643ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dupriez, B. (1977). Où sont les arguments? *Études françaises*, 13(1-2), 35–52.  
<https://doi.org/10.7202/036643ar>

# OÙ SONT LES ARGUMENTS?

BERNARD DUPRIEZ

L'expression *lieu commun* remonte à la rhétorique d'Aristote. Mais elle signifie aujourd'hui quelque chose comme « cliché ». C'est l'adjectif qui a provoqué un glissement de sens. *Commun* a fini par générer le sens de « banal, sans nouveauté ». La connotation, comme il arrive trop souvent, a pris le pas sur la dénotation. Lorsque la *topique*, étude des *lieux*, eut été remplacée par quelque chose de plus expérimental, on ne sut plus ce qu'était le « lieu » (on pourrait dire aujourd'hui « élément de contenu » argumentatif), mais on continua à utiliser ce syntagme figé : *un lieu commun*. Sa simplicité le faisait paraître limpide, il était partout dans la tradition. Par un détour qui vaut la peine d'être explicité, il devait glisser vers le sens de « cliché », sans toutefois le rejoindre complètement.

Jarry s'amuse quand il écrit dans la *Revue Blanche*, le 1<sup>er</sup> décembre 1900 :

La préface de M. Pierre Loti est lisible, car nous n'y avons relevé qu'une fois en deux pages : « exactitude rigoureuse,

prime jeunesse, ineffaçable empreinte, arcarnes profonds, valeur rare ».

Voilà le *cliché* au sens strict, banalité de l'expression plutôt que de l'idée<sup>1</sup>. Mais comment désigne-t-on la banalité du contenu ? Il y a le mot de *poncif*, « thème littéraire ou artistique qui, par l'effet de l'imitation, a perdu toute originalité » (Robert).

À quoi servaient les lieux communs ? C'est ce que l'on peut voir en rappelant comment ils sont nés, c'est-à-dire des besoins, et des abus, de la plaidoirie. Les premiers rhéteurs grecs, lorsque la démocratie donna aux particuliers la chance de défendre leurs positions publiquement, enseignèrent à leurs clients à mettre de l'ordre dans leurs discours, ensuite à donner à leurs arguments une forme précise, enfin à leur fournir des bases solides. Aristote, avec sa *Rhétorique*, survient un siècle plus tard et propose de tout cela une synthèse rationnelle élaborée.

#### LES LIEUX

Les lieux communs, pour Aristote, sont constamment utiles, contrairement aux lieux spécifiques, qui sont les axiomes exclusifs à diverses sciences, techniques ou disciplines. Le livre I de sa *Rhétorique* examine les lieux spécifiques des genres judiciaire (concernant le passé), épideictique (concernant le présent : ce sont les discours de circonstances) et délibératif (concernant l'avenir : ce sont les discours parlementaires).

Il montre par exemple que, dans le genre délibératif, on élimine certains sujets d'après le *lieu* du possible et de l'impossible. On dira : « Pourquoi parler de l'impossible ? » Mais cet argument est sans valeur dans les genres judiciaire, épideictique, comme en littérature et reste donc spécifique au délibératif. Parmi les possibles, sont aussi exclus les possibles naturels et les possibles fortuits : on ne traitera que ceux dont l'initiative dépend de nous. On voit que les *lieux* étaient des éléments de contenus, plus précisément des sèmes argumentatifs.

1. Cf. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*; Rémi de Gourmont, *Esthétique de la langue française*, p. 189.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler ici que, dans les fragments de la *Poétique* qui ont été conservés, la méthode adoptée est très différente. Cette fois, Aristote étudie les formes. Il faut attendre Propp et son continuateur, Claude Brémont, pour voir se constituer une science des lieux spécifiques de la narration. Dans la *Logique du récit* de ce dernier, les « processus » (par exemple la crainte ou l'espoir, la frustration, l'obtention ou la punition, etc.) sont évidemment des éléments de contenu de l'action.

Le livre II de la *Rhétorique* traite des lieux non spécifiques, lieux qui s'appliquent aussi bien dans un genre que dans un autre, quel que soit le type d'argumentation. Ils n'ont donc rien de *commun* au sens péjoratif du terme. On les dirait mieux *universels*, utilisables en toute circonstance. On pourrait reprendre ici le vieux mot de *topique* si les lieux communs étaient toujours parfaitement adaptés au sujet. On dit en effet qu'un médicament est topique lorsqu'il agit à un endroit déterminé du corps et, de même, Gide par exemple parle d'une citation topique, c'est-à-dire pertinente. En jouant un peu sur les mots, nous dirons donc que si les lieux communs ont cessé d'être « des topiques », c'est parce qu'ils avaient cessé, de plus en plus souvent, d'être topiques, c'est-à-dire pertinents.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, Molière fait rire la foule en mettant dans la bouche du fils de M. Diafoirus un discours rempli de principes rhétoriques épais et mal appliqués. C'est par une généralisation de son incongruité que la rhétorique a sombré. Prenons, par exemple, Victor Hugo. Il déclare, dit-il, la guerre à la rhétorique. Mais il parle évidemment de la seule rhétorique vaine et creuse.

En effet, Hugo est lui-même un rhétoricien de première force, qui manie l'antithèse, la définition, l'interrogation oratoire, l'hypotypose, l'apostrophe, etc. presque trop visiblement.

Les nombreuses rhétoriques qui ont vu le jour aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles témoignent d'un engouement généralisé pour l'enseignement d'un certain nombre de trucs grâce auxquels le Diafoirus le plus borné, pour peu qu'il fût fils de famille et voué à la magistrature, devenait éloquent ou plutôt grandilo-

quent. Rappelons simplement qu'un morceau comme celui qu'on va lire était consigné dans les anthologies comme un modèle offert à l'imitation de tous les élèves de rhétorique :

Semblable à un torrent qui, ayant rompu ses digues, renverse et entraîne tout ce qui s'oppose à son passage, déjà je vois cette fidèle interprète de la religion (l'éloquence), armée du glaive victorieux de la grâce, soutenue par la force de la vérité, appuyée par des prodiges innombrables, subjuguier le monde entier, porter la foi jusqu'aux deux pôles et sur les débris de l'idolâtrie, élever le christianisme.

De Gérard de Benat, cité par J. Senger, *l'Art oratoire*, p. 53-54.

La comparaison du torrent, la victoire de la grâce, la preuve par les miracles, l'universalité de la foi et la condamnation de l'idolâtrie, voilà bien des poncifs, passant de discours à discours avec leur cortège de vocables emphatiques et de clichés faciles, modèles à imiter, produisant à bon compte une impression de grandeur et d'habileté.

C'est parce que le lieu commun facilitait l'amplification et traînait avec soi le cliché qu'il est tombé en discrédit et qu'il a pris, finalement, le sens de « cliché ».

Il est vrai que déjà les rhéteurs latins avaient concrétisé le sens du mot *lieu*, puisque c'était pour eux un morceau tout fait, utilisable moyennant quelques retouches, dans n'importe quel discours<sup>2</sup>.

C'est à partir de Cicéron que les lieux communs sont devenus de plus en plus empiriques. Au lieu de concerner la véracité du discours, ils se réduisent de plus en plus à des jeux d'adresse, à des détours, plus ou moins honnêtes, en vue de l'emporter sur un adversaire. Pour découvrir ces détours, on enseignait à examiner les affaires sous tous les angles imaginables. La méthode qui épuise les arguments, quels qu'ils soient, l'un après l'autre, avait d'ailleurs reçu un nom, celui d'*exhaustion* (Robert). Le discours qui découle de cette mé-

2. Cf. M. Dufour, analyse du livre II, dans la *Rhétorique* d'Aristote, p. 32-33.

thode, c'était le *diallage* (Scaliger, *Poet*, III, 64 ; Lausberg). Dans le *diallage*, on voit se succéder toutes sortes d'arguments qui tendent à la même conclusion. On n'a plus dès lors à enseigner que les divers points de vue auxquels il s'agit de se placer pour trouver ces arguments. Et les lieux communs deviennent une énumération des points de vue, savoir :

- La personne (race, nationalité, origine, sexe, âge, éducation, mode de vie, fortune, condition civile, caractère, goûts, etc.)
- L'affaire (dans son ensemble, dans ses parties, dans ses débuts, dans sa progression, dans sa fin, dans les mots employés pour la désigner, dans ses précédents, etc.)
- La cause (on sait que la scolastique a développé la topique de la cause en ajoutant aux quatre causes aristotéliennes — formelle, matérielle, efficiente et finale — une cause première, une cause principale, une cause instrumentale, une cause indirecte, une cause univoque, une cause équivoque, une cause aductive...)
- Le lieu et le moment
- La manière
- Le moyen
- La définition
- La comparaison
- Les hypothèses
- Les circonstances (cf. Lausberg, § 373 à 399).

Les élèves de rhétorique en recevaient un sommaire sous la forme mnémotechnique d'un vers latin<sup>3</sup>. On y reconnaît « les bienséances oratoires » essentielles, celles qui se rapportent respectivement à l'orateur, à l'auditeur, à la personne en faveur de qui l'on parle, à celle de qui l'on parle, au temps et au lieu, au sujet.

3. L'hexamètre dactyle : *quis, qui, pro quo, de quo, quando, ubi*  
*quidque, loquatur.*

Ainsi voit-on la notion de topique évoluer entre trois pôles d'attraction. Le plus concret est celui du modèle banal ; le plus abstrait, celui des catégories ; et le plus utile, sans doute, est celui des points de vue auxquels on se place pour découvrir, de façon assez empirique, des arguments.

Mais c'est à Aristote qu'il faut revenir pour trouver la première étude systématique des arguments eux-mêmes, c'est-à-dire de ce qu'il appelait les lieux communs, les non spécifiques. Dans son livre II, il les subdivise d'abord en trois classes : les preuves morales, qui concernent la personnalité de l'orateur (l'éthos) ; les passions, qui peuvent émouvoir le public (le pathos) ; les preuves objectives ou logiques<sup>4</sup>.

Rappelons brièvement les distinctions proposées par le philosophe. En ce qui concerne l'éthos, Aristote fait un portrait idéal de l'orateur. Il doit se montrer sous un jour favorable, afficher donc les vertus qu'il décrit dans son *Éthique*... Voilà bien le lieu commun de l'orateur ! Il doit être « bon ». Cicéron à son tour le définit comme *Vir bonus dicendi peritus*. Et s'il n'est pas bon, sincère, honnête ? direz-vous. Nous touchons ici aux limites de la rhétorique.

L'analyse du *pathos* paraît, elle aussi, un peu artificielle. L'orateur suscitera dans son auditoire des passions particulières, qu'Aristote présente par couples : l'amitié ou la haine suivant les personnes visées, la crainte ou l'assurance, l'indignation ou la pitié et, s'il le peut, la colère. Ici, Aristote insère cinq chapitres qui étudient les caractères des différents auditoires, auxquels il s'agit de savoir s'adapter avec adresse.

Viennent ensuite les lieux objectifs ou logiques, qui sont les plus abstraits et dont quelques-uns posent encore des problèmes de traduction aux spécialistes. Signalons notamment : la non-contradiction, le tiers exclu (il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée), le lien entre l'acte et la personne (s'il a assassiné, il est donc un assassin), le lien entre l'antécédent et le conséquent, celui du tout et des parties ou du groupe avec

4. Logique, c'est-à-dire du *logos*, discours. On y parlera du syllogisme aussi bien que de la citation.

l'individu, les inséparables (on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs), etc.<sup>5</sup> Ces lieux débouchent tous sur des conclusions qui ne peuvent pas être totalement véridiques mais seulement vraisemblables. De tels éléments du discours peuvent, sans doute, selon les circonstances concrètes, faire jaillir des arguments mais alors ils constituent plutôt une forme de l'argumentation qu'un élément de contenu (ce qui rapproche la *Rhétorique* de la *Poétique*).

Aussi nous attacherons-nous dans la suite de cet exposé à reprendre, avec une documentation mise à jour<sup>6</sup>, les différentes formes possibles de l'argumentation, qu'elles soient de bonne ou de mauvaise foi, qu'elles visent à prouver ou à réfuter.

#### ARGUMENTS VALABLES

Le premier des lieux logiques est celui qui assure à l'argument sa véracité, et qu'on a appelé la *règle de justice*. La règle de justice consiste à traiter semblablement les choses semblables. Exemple : « Faudra-t-il appeler crime l'incendie des pavillons en briques et peccadille l'incendie de villages en bambous ? » (Bardèche, *Nuremberg*, p. 174). Cette règle est renforcée dans l'argument *a fortiori*. Exemple :

Si mourir pour son prince est un illustre sort  
 Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort  
Corneille, *Polyeucte*.

On voit qu'une des premières démarches et peut-être la plus fondamentale de l'argumentation est la comparaison, mais non pas la comparaison poétique, métaphorique, où les rapprochements concernent plutôt la connotation que la dénotation. Lorsque ce sont les éléments de la dénotation que l'on

5. On peut y ajouter, selon M. Angenot, le lieu de l'indifférence des intéressés (il ne faut pas être plus catholique que le Pape), le lieu du gaspillage (Poursuivre les travaux pour ne pas rendre vains des sacrifices déjà consentis), celui de la direction à prendre (Si on cède une fois, on devra céder toujours).

6. Dans cet exposé, nous avons puisé très largement dans la documentation réunie par notre collègue de l'Université de McGill, M. Marc Angenot. Qu'il veuille bien trouver ici nos sincères remerciements.



rapproche, dont on examine les rapports physiques ou moraux, les ressemblances et les différences réelles, on fait un exercice connu sous le nom de *parallèle* (cf. Fontanier, p. 429). Littré distingue la *similitude* (on développe les points communs) et la *dissimilitude* (on développe les différences). Exemple, le parallèle classique entre Corneille et Racine, déjà dans La Bruyère.

L'évocation d'un terme dissemblable peut se ramener à un argument : on considère la notion litigieuse comme susceptible de se dédoubler, par une sorte de mitose. C'est le *distinguo*<sup>7</sup>. Sa forme la plus élémentaire est la simple coordination impliquant une diaphore. « Oh, il y a mensonge et mensonge... » Il est plus clair avec l'opposition de deux termes distincts. « Il voulait tout savoir, mais il n'a rien connu » (Épigramme de Nerval). Le *distinguo* rhétorique opposera deux choses qui ne sont pas sur le même plan. « Je ne prends pas la défense de l'Allemagne. Je prends la défense de la vérité ». (M. Bardèche, *Nuremberg*, p. 9).

Le parallèle prend naturellement la forme du *parallélisme*. Exemple : « Par la joie, la beauté du monde pénètre dans notre âme. Par la douleur, elle nous entre dans le corps » (S. Weil, *Pensées sans ordres concernant l'amour de Dieu*, p. 101).

Lorsque l'un des deux termes fait défaut, rien n'empêche d'en forger un de toutes pièces. C'est ce qu'on appelle la *supposition*, l'*hypothèse*. Avec ce type d'argument, l'imagination vient au secours de la raison. Ainsi, une supposition suffit à Joyce pour remettre en cause l'évidence de l'identité personnelle. « Un temps. Si tous nous devenions subitement d'autres » (*Ulysse*, p. 105).

Le raisonnement « par familiarisation » (Angenot), est une supposition dans laquelle on invite l'auditoire à se mettre à la place d'autrui pour mieux le comprendre. « Que dirions-nous si c'était nous qui... »

7. Ou *distinction*, *dissociation*, cf. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 556.

La supposition peut n'être que rhétorique, simple façon de parler :

Si la mer prononçait des noms dans ses marées  
O vieillard, ce serait des noms comme le tien.

Hugo, *la Légende des siècles*, p. 354-5.

La science fait un large usage du raisonnement hypothético-déductif, développant les conséquences d'une hypothèse en vue de mieux la vérifier ensuite expérimentalement. C'est le « tout se passe comme si... » Ainsi l'imagination envahit-elle un domaine qui n'est pourtant pas le sien propre. La supposition est beaucoup plus à sa place en littérature, où elle a le droit d'être la cheville ouvrière. C'est ce qu'Audiberti dénommait « l'effet Glapion ».

BLAISE — Vous-même... On sonne.

MONIQUE — On a sonné? Moi qui d'habitude entends tout...

BLAISE — Restez donc tranquille. On sonne, je suppose. Vous ouvrez. Vous vous trouvez devant une personne qui vous frappe par je ne sais quoi d'inattendu, de curieux. A partir de cette apparence vous devinez tout un roman, énorme, instantané, délirant. Effet Glapion!

Audiberti, *l'Effet Glapion*, p. 141.

Rien de plus hypothétique que les intentions d'autrui, comme l'a longuement montré Nathalie Sarraute.

Il est difficile de savoir exactement si c'est malgré lui, sans qu'il sache pourquoi..., ou bien si c'est délibérément... ou encore si c'est pour décourager l'adversaire, pour se défendre, en faisant le mort... ou si c'est au contraire dans l'obscur espoir d'exacerber ses efforts...

N. Sarraute, *Portrait d'un inconnu*, p. 63-4.

Leur utilité a répandu l'apprentissage de quelques autres figures d'argumentation dont la valeur est tout aussi empirique, voire avant tout sentimentale.

La *chronologie* consiste à faire le récit des événements dans l'ordre. Ce type d'argument se rattache à celui, plus général, de *l'énumération*, où l'on passe en revue toutes les manières, toutes les circonstances, toutes les parties (Littré). C'est un argument très concret, assez proche de la *définition*,

puisque la définition peut se faire non seulement sur le mode essentiel mais encore par la considération de chacun des éléments.

C'est d'ailleurs ce qui la distingue de l'*accumulation*, où l'on ne suit aucun ordre logique et où l'on s'arrête n'importe où, l'effet de masse étant recherché plus que la complétude. Mais l'énumération peut n'être que partielle, ce qui l'apparente à l'*exemple*. On peut aussi se contenter d'énoncer les cas limites. Si l'énumération est exhaustive, on a un *inventaire*. Si les parties sont regroupées en fonction d'autres éléments, on a une *distribution*. Exemple :

Peut-être les Chapdelaine pensaient-ils à cela et chacun à sa manière; le père avec l'optimisme invincible d'un homme qui se sait fort et se croit sage; la mère avec un regret résigné; et les autres, les jeunes, d'une façon plus vague et sans amertume.

L. Hémon, *Maria Chapdelaine*, p. 40.

On regroupe sous le nom de *communication* un ensemble d'arguments destinés à éveiller la confiance du public et à s'attirer sa sympathie. La *communication* consiste à s'en rapporter aux auditeurs, à leur bon sens, à leur jugement et même à leurs bons sentiments. Dans ce dernier cas, il s'agit, suivant Cicéron, de *commisération*. C'est le cas du conférencier qui raconte l'embarras où il s'est trouvé quand on lui a demandé etc., etc. Ce type d'argument devrait servir tout au plus de transition, mais il est souvent nécessaire et toujours habile, comme on le voit dans cette demande d'emploi : « Vous avez peut-être besoin d'une secrétaire supplémentaire ». On peut demander aux autres de se mettre à votre place mais on peut, inversement, se mettre soi-même à la place de l'interlocuteur.

Une forme de *communication* est le doute limité, qui donne à l'orateur la présomption de la sincérité et de la bonne foi (Chaignet, *la Rhétorique et son histoire*, p. 506); on donne ainsi à l'auditeur l'occasion de donner son avis. C'est ce que Fontanier nomme *délibération*. Si le doute est poussé plus loin, s'il va jusqu'à l'hésitation, il devient pour l'orateur une manière de s'effacer, c'est la *dubitation*. En voici un exemple littéraire :

Cela manque de trouble... d'un certain... comment dirais-je... de tremblement... on y sent trop d'assurance... de certitude satisfaite... de... de... suffisance.

N. Sarraute, *Portrait d'un inconnu*, p. 200.

#### TYPES DE RÉFUTATION

On argumente souvent pour renverser la conclusion de l'adversaire. La *métastase* consiste, lorsque le fait est solidement établi, à en rejeter sur autrui la responsabilité<sup>8</sup>.

Dans l'*antiparastase*, on montre que le fait incriminé est au contraire louable. Ainsi Valéry Larbaud se défend-il de faire des citations :

Elles ne sont pas en aussi grand nombre que vous le croyez, et c'est leur qualité, leur justesse, leur rareté et leur éclat qui vous ont donnés l'illusion de leur fréquence.

*Sous l'invocation de s. Jérôme*, p. 215.

On rencontre un argument inverse qui consiste à montrer que le fait loué est au contraire condamnable.

Dans la *concession*, on cède, mais seulement sur un point de détail « Hélas ! je suis tout de même obligé de reconnaître que Rodin était un artiste de génie » (Claudel, *Oeuvres en prose*, p. 274).

On la distingue de l'*aveu* ou *confession*, souvent suivi d'*excuse*. « Je sais bien que je suis de trop folles amours ; mais quoy ? » (Ronsard, cité par Foelin dans *Le Hir* p. 111).

La concession est dans le langage courant par des adverbes comme « sans doute, certes » ou la petite locution passe-partout : « oui, mais...<sup>9</sup> »

Il semble efficace aussi de partir de l'argument même de l'adversaire et de retourner celui-ci contre lui. C'est la *rétorsion*.

8. Une variante en est la réjection (Fabri, *Pleine rhétorique*, t. 2, p. 155). Elle consiste à s'excuser de la longueur du discours en disant que la faute en est à l'adversaire, puisqu'il a fait les accusations auxquelles il faut répondre.

9. Littré, Quillet, Morier, Robert appellent *épitrope* une concession dénudée, c'est-à-dire dans laquelle on accorde quelque chose mais en montrant bien que l'on pourrait le contester.

Perelman (*op. cit.*, t. I, p. 274) signale une rétorsion où l'on montre que l'adversaire ne met pas ses principes en application. Exemple : « Il se réclame d'un idéal humanitaire pour mépriser les hommes vivants » (R. Aron, *Polémiques*, p. 58). On peut aussi montrer que la logique de l'adversaire ne tient pas et qu'il est en pleine contradiction (*ibid.* p. 262). Il y a une rétorsion plus littéraire, qui part des mots de l'adversaire et non de sa pensée, mais qui sollicite leur sens, de façon qu'ils signifient autre chose. Cette rétorsion purement rhétorique porte le nom d'*antanaclase*.

Tu aimes toujours les livres ? me demanda-t-il. Esquissant une moue d'indifférence, je lui déclarai que le livre brûlait moins longtemps que le charbon, mais que, faute d'autre combustible, il m'arrivait de m'en servir.

G. Bessette, *le Libraire*, p. 23.

La plus forte des réfutations reste cependant de pouvoir montrer la fausseté du raisonnement même de l'adversaire ou de pouvoir lui attribuer un sophisme. Exemple :

Les naturistes ont un désir irrépressible de manger ce que les autres jettent. Puisque les gens meurent d'habitude avant cent ans, il faut qu'il y ait dans ce qu'ils jettent le petit quelque chose qui fait les centenaires. Cela semble irréfutable.

Claire Martin, *Dans un gant de fer*, p. 39.

On rencontre aussi la *supposition* dans la réfutation. C'est alors le célèbre argument *ab absurdo* ou argument *apagogique* (Lalande). Ce type de raisonnement consiste à prendre la position de l'adversaire comme une supposition dont on va tirer, par déduction logique, des conséquences aussi ridicules que possibles. L'argument a même pris une forme courante qui sert à souligner vigoureusement. « Si elle n'a pas demandé quarante-deux fois je ne suis pas trop pokée ? je ne sais pas comment je m'appelle » (R. Ducharme, *l'Hiver de force*, p. 251). L'indignation de Job dans le malheur s'exprime de façon analogue. Ayant supposé la possibilité de fautes de sa part, il profère pour lui-même des malédictions qui, en réalité, prouvent son innocence.

Si mon cœur a été séduit par une femme et qu'à la porte de mon prochain j'ai fait le guet, que pour un autre ma femme tourne la meule et que sur elle d'autres se couchent !

L'*incompatibilité* est l'argument qui consiste à montrer que l'adversaire veut deux choses inconciliables. Le dilemme (Kibedi-Varga, *Rhétorique et Littérature*, p. 65-6) consiste à obliger l'adversaire à choisir entre deux partis aussi désavantageux pour lui l'un que l'autre. Perelman (*op. cit.* t. I, p. 319) parle d'un pseudo-dilemme, où l'on reconstitue deux raisonnements contraires tenus tous deux alternativement, prétend-on, par l'adversaire et en vue d'aboutir de toute façon à la même conclusion.

Si l'on montre que l'adversaire confond des cas tout à fait distincts et pratique, en somme, l'*amalgame*, c'est une variété de la dissimilitude. L'*exemple du contraire* a pour effet de réduire une vérité générale à une vérité simplement occasionnelle.

On réfute aussi par redéfinition du sujet, de préférence avec, à l'appui, citation d'auteur qui fasse autorité.

J'appelle république, disait Jean-Jacques Rousseau, tout Etat régi par des lois sous quelque forme d'administration que ce puisse être, car alors seulement l'intérêt public gouverne et la chose publique est quelque chose. À ce compte, rien ne ressemble moins à une république que le régime où nous vivons.

R. de Jouvenel, *la République des camarades*, p. 265.

Ultimes arguments de la réfutation, la partialité probable, où l'on montre que nul n'est bon juge dans sa propre cause ; et l'absence de preuve à l'appui de telle ou telle affirmation.

Il est parfois utile de donner d'avance la réfutation d'une objection possible. C'est la *prolepse* (anticipation, réfutation anticipée). Il y a deux parties dans la prolepse. La première, où l'on fait parler l'adversaire, en insérant « direz-vous ». C'est la prolepse proprement dite. La seconde, où l'on réfute. C'est l'*upobole*. Cette partie peut prendre toutes les formes de la réfutation, y compris les arguments détournés dont nous n'avons pas encore parlé, par exemple l'*apodioxis* et la *disqualification*. « Ici quelque sot me dira... »

## ARGUMENTS DÉTOURNÉS

Ils ont toujours beaucoup attiré l'attention, parce que la ruse passe quelquefois pour une force, et parce que les dénoncer reste la plus sûre des réfutations.

Il y a l'*ergoterie*, argument trop mince, trop subtil, où l'on voit bien que l'adversaire tente d'avoir raison à tout prix. On l'appelle encore ergotage, argutie, ratiocination, byzantinisme, coupage de cheveux en quatre.

L'argument a *contrario* ou *énantiose* consiste à remplacer une preuve par la réfutation de son contraire. Il y a une énantiose dans le proverbe : Mieux vaut en rire qu'en pleurer.

Continuez, les amoureux, aimez-vous bien et toi, jeune homme, mets longtemps ta main dans celle de ta maîtresse, cela vaut mieux que de la lui mettre sur la figure, surtout brutalement.

A. Allais, *la Barbe...*, p. 196.

Le *corax* est l'argument qui consiste à mettre en doute une vérité probable en montrant que les preuves sont « trop » nombreuses. Ainsi, dans les romans policiers, on voit le coupable s'arranger pour que les preuves dirigent ailleurs les soupçons.

L'*exténuation* (*diminution*, *tapinose*) consiste à substituer à la véritable idée de la chose dont on parle une idée du même genre, mais moins forte. Elle diffère de l'excuse aussi bien que de l'euphémisme. Dans l'euphémisme, en effet, il s'agit seulement de supprimer des connotations, le contenu du message reste le même. L'exténuation est une atténuation de la vérité même des choses.

L'*amalgame* ou *assimilation* consiste à mettre « dans le même sac » des choses différentes. Il est donc l'inverse du *distinguo*. Exemple : « Ces matraqueurs casqués aux joues rouges font le même travail que les purs et vénérables penseurs auprès de qui nous avons grandi » (Nizan, *les Chiens de garde*, p. 94).

Beaucoup pratiqué, lui aussi, et mieux connu, l'argument *ad hominem*, « qui ne vaut que contre l'adversaire que l'on combat » (Lalande), le vise dans sa personnalité, dans sa

doctrine, dans ses positions. La *rétorsion*, dont on parlait ci-dessus, prendra facilement cette forme.

On peut aussi s'appuyer, non sur l'adversaire, mais sur un tiers considéré comme juge équitable. C'est l'argument « du témoin fictif ».

Ne faut-il pas signaler aussi la preuve par l'étymologie, à laquelle Paulhan consacrait naguère un traité ? L'*Étymologie* consiste à revenir à l'origine, ou *étymon*, d'un mot (ou à son origine supposée) afin de prouver un sens. Elle est la preuve par le langage, « preuve formelle » s'il en est...

Aristote lui-même considérait cette preuve comme légitime et, dans le haut Moyen Âge, la philosophie consistait à tirer l'essence des choses de la composition ou des sonorités de leur dénomination, comme on peut le voir dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville. De nos jours, au moyen de ce que Meschonnic appelle un trait de désunion, on fait apparaître dans les vocables existants des sens nouveaux : pro-jetés, à-venir, ex-sistance, ek-stase, co-naissance, etc.

La valeur de la preuve par étymologie est évidemment contestable et son application sans discernement aboutirait à des absurdités, qui peuvent être humoristiques comme celle-ci : « le pays appelé Germanie, ainsi nommé parce que les habitants de ce pays sont tous cousins germains » (Jarry, *Ubu roi*, p. 179). L'étymologie est presque toujours fautive, mais si elle ne prouve rien, elle dit beaucoup. Les enfants le savent, qui explorent le langage et le monde par des étymologies<sup>10</sup>.

Plus facile d'accès est l'argument *ad ignorantiam*, où l'on impose à l'adversaire le fardeau de la preuve du contraire de ce qu'on avance (Lalande). « Prouvez-nous que nous sommes contre le courant de notre nature et de notre histoire et nous ne nagerons pas contre lui » (Nizan, *les Chiens de garde*, p. 88).

10. Cf. M. Leiris, *Biffures*, et Jean-Charles, *Hardi les canores*, passim. Ex. : « Jeanne d'Arc s'appelait ainsi parce qu'elle tirait beaucoup de flèches ».



Plus retorse est la *prétérition* (*prétermission*, *paralipse*, *feinte*). Ce procédé est assez connu. Il consiste à déclarer qu'on ne dira pas quelque chose, ce qui est une autre façon de le dire « et souvent même avec force » (Fontanier, p. 143).

Le *prétexte* (ou *pareurésis*) consiste à fournir une preuve absolument inébranlable, dont le seul défaut, difficile à dévoiler, est de n'être pas vraie. Mais il n'est pas facile de trouver de bons prétextes et l'on a plus souvent recours à l'*échappatoire* (réponse à côté, tangente, alibiforain, *ignoratio elenchi*), qui consiste à débiter des propos sans rapport avec le fond de la question. Vian pousse l'*ignoratio* jusqu'à la dénudation :

Messieurs les jurés, nous laisserons de côté le motif du meurtre, les circonstances dans lequel il a été accompli, et aussi le meurtre lui-même. Dans ces conditions, que reprochez-vous à mon client ?

Toutefois, passer à côté de la question reste moins grave que de produire un raisonnement faux, surtout si celui-ci a l'apparence de la vérité, ce qui est la définition du *sophisme* (argument spécieux, raisonnement captieux). Ainsi, dans *Le Roi se meurt* d'Ionesco, Marguerite reproche au roi d'avoir fait massacrer toute sa famille et le médecin du roi lui répond : « Sa majesté disait que de toute façon ils allaient mourir un jour ».

Le raisonnement faux mais de bonne foi, sans intention de tromper, est un *paralogisme*. Par exemple, la supposition niée. Si Jean court un mille en quatre minutes, c'est un coureur rapide. Or Jean n'a pas couru un mille en quatre minutes. Donc Jean n'est pas un coureur rapide.

On prend garde aussi de conjoindre des arguments inconciliables. Aristote donne de la conjonction d'arguments l'exemple suivant : il est juste que celle qui a tué son mari meure. Il est beau qu'un fils venge son père. Donc il est juste et beau qu'un fils tue sa mère.

Dans le *cercle vicieux*, le plus connu sans doute des paralogismes, on voit les arguments ramenés aux faits qu'ils devaient justifier. Saint-Exupéry en a créé un bel exemple

dans la conversation de son petit prince avec un ivrogne. « Pourquoi bois-tu ? — Pour oublier. — Pour oublier quoi ? — Pour oublier que j'ai honte. — Honte de quoi ? — Honte de boire. »

Assez connue, la *pétition de principe* consiste à prouver une chose en se servant d'une chose dont la preuve dépend, implicitement, de la première<sup>11</sup>.

Un raisonnement mal articulé se réduit souvent à une *tautologie* pure et simple, c'est-à-dire que la démonstration n'est qu'une métabole de la thèse, elle la répète en d'autres mots. Dans ce cas, ce qu'on donne pour un raisonnement n'est que la transcription directe de l'expérience personnelle.

Dans les interrogatoires, on use souvent des présuppositions ou des implications de façon à faire dire au témoin plus qu'il n'en aurait l'intention. Ainsi, on demandera à un témoin qui soutient ne pas connaître le prévenu :

— Pourriez-vous jurer que vous ne l'avez pas revu après telle date ? Qu'il réponde oui ou non, il se contredit. C'est l'*impasse* (Ducrot, *Dire et ne pas dire*, p. 95).

Quand une série d'arguments tendent à prouver la même chose mais que leurs présuppositions sont contradictoires, on a un *chaudron*<sup>12</sup>.

Plus évidentes encore, les erreurs de logique deviennent des procédés comiques. Signalons-en quelques-uns.

*Le glissement de sens principal* vers une conclusion qui mène à modifier la thèse initiale. Exemple : « j'aime à dormir les volets ouverts parce que ça m'empêche de dormir et que je déteste de dormir » (B. Vian).

11. Ainsi, selon Nietzsche, toute métaphysique reposerait sur une pétition de principe car on ne peut définir l'être sans employer le mot « c'est » ou l'équivalent. On peut observer que tout raisonnement basé sur une hypothèse et des déductions, comme on en voit si fréquemment dans les sciences, repose sur une pétition de principe aussi longtemps que l'expérience ne sera pas venue le vérifier ou le modifier.

12. Dénomination qui vient du cas type cité par Freud (*le Mot d'esprit*, p. 90) : je n'ai jamais emprunté le chaudron ; il était déjà fêlé ; je l'ai rendu intact.

L'*analogie* (dont il a déjà été question). Exemple : « Ma barbe vit, puisqu'elle pousse, et si je la coupe, elle ne crie pas. Une plante non plus. Ma barbe est une plante » (B. Vian).

Ainsi l'illogisme prend-il une forme logique, ce qui se réalise plus simplement encore en donnant comme conclusion l'inverse de ce que l'on serait en droit d'attendre des prémisses. « Il n'y avait aucune chance pour que Levadoux revînt à son bureau ce soir-là, aussi la standardiste le croisa-t-elle dans l'escalier » (B. Vian).

Mais l'excès de logique dans les termes peut aussi être la cause de l'erreur.

Vous avouez, d'ailleurs, cet inconvénient, au lieu d'en chercher le remède, et combien vous avez raison ! Car un inconvénient auquel on remédie n'en est plus un.

A. Allais, *Plaisirs d'humour*, p. 29.

La littérature récuse la banalité des idées ou du style, le poncif ou le cliché. Récuse-t-elle le « lieu commun », la « topique » aristotélicienne ? Dans la mesure où elle est artificielle, certes. Mais il y a pour des arguments pertinents, une vaste place dans les œuvres littéraires. *Pertinent*, en ce cas, ne veut pas dire en forme, ni assuré, ni rationnel, ni de bonne foi, ni même efficace et convainquant.

Florissent au contraire les raisons subjectives, détournées, retorses, les subvertions, les ruses, les jeux de mots même, et les jeux sur les règles du jeu, pirouettes, prétextes, doubles sauts toujours périlleux, glissements et retournements de sens.

Peu sérieuse, la littérature ? Elle explore, au contraire, les limites du langage, de la communication, du fonctionnement de l'esprit. Elle définit ces limites. Elle les fonde.